

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 15 FEVRIER 2017

Ouverture : 19h30

Local : Salle St-Félix

Présence : 18 personnes

Présidence de M. Christian ROTH, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à cette Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 13 juin 2016
2. Budget 2017
3. Approbation du budget 2017
4. Nomination de l'organe de révision pour la période 2017-2020
5. Bourgeoisie d'honneur
6. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 13 JUIN 2016

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. BUDGET 2017

Le Président commente les comptes de fonctionnement qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 24'000.00.

Il précise que le montant de Fr. 25'000.00 de droits de passage résulte de négociations menées avec succès avec Téléverbier SA.

Il fait savoir qu'en automne 2016, la Commission Bourgeoisiale a effectué une visite des alpages loués à la famille de M. Marc-André RoCHAT. A cette occasion, il a été constaté que les travaux d'entretien de nos alpages des Etablons et de la Boveresse avaient été réalisés de manière très satisfaisante et dans le strict respect de l'environnement. Par conséquent, le Conseil bourgeoisial, ayant tenu compte de l'investissement et de l'engagement de l'exploitant, a admis une réduction du montant du loyer dû à la Bourgeoisie.

Il devrait en être de même en 2017, pour autant que M. RoCHAT respecte les normes et remplisse les mêmes critères de satisfaction. Toutefois, il a été mentionné un loyer de Fr. 15'000.00 dans le budget 2017.

Répondant à une question de **M. Kylian Thomas**, le Président fait savoir que l'organisation des coupes de bois et la vente du bois ont été confiées au Centre de Triage des Deux Rives, lequel gère également avec le Canton la problématique des subventions.

3. APPROBATION DU BUDGET 2017

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes du budget à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

4. NOMINATION DE L'ORGANE DE REVISION POUR LA PERIODE 2017-2020

Le Président fait savoir que selon les dispositions de la Loi sur les Communes, le réviseur des comptes est nommé par l'Assemblée Bourgeoisiale pour la période législative.

Compte tenu de l'excellente collaboration depuis 4 ans avec la fiduciaire Dini & Chappot, active depuis plus de 40 ans à Martigny et riche en expériences, le Président propose de poursuivre cette collaboration pour la période législative en cours.

Soumise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité de l'Assemblée.

5. BOURGEOISIE D'HONNEUR

Le Président donne connaissance de la proposition du Conseil tendant à offrir la bourgeoisie d'honneur à notre ancien Président, M. Léo Farquet ainsi qu'aux membres de sa famille, en témoignage et en remerciement de son investissement inconditionnel durant 28 ans, dont 4 ans en tant que Vice-Président et 24 ans à la fonction de Président, à la tête de la Commune.

Soumise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité de l'Assemblée.

6. DIVERS

Le Président relève la parfaite collaboration avec le garde-forestier, M. Jean-Michel Gaillard, directeur du Centre de Triage des Deux Rives, et l'excellente situation financière de ce dernier. Pour 2017, le Centre de Triage s'est vu attribuer 44 hectares de travaux, dont env. 10 hectares sur le territoire de la Bourgeoisie de Saxon.

Aucune question n'étant posée, le Président remercie les membres présents, leur souhaite ses bons vœux pour l'année nouvelle et les invite à participer à l'Assemblée Primaire qui aura lieu à 20h00.

Le Président clôt la séance à 19h50.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Daniel Felley